

JA dénonce le « sabotage des politiques d'installation des jeunes » par Bruxelles

© 06/12/2013 |  Frédéric Hénin •  Terre-net Média

François Thabuis, président de Jeunes Agriculteurs condamne dans une lettre adressée à Dacian Ciolos, commissaire européen à l'Agriculture, le projet de ne réserver la majoration des aides qu'aux jeunes agriculteurs européens s'installant individuellement. Selon lui, il revient aux Etats membres de mettre en place les critères d'éligibilité qu'ils souhaitent pour la mise en œuvre du top up jeune. Extraits.

« **L**a Commission réécrit à sa façon l'accord du 26 juin. L'acte délégué sur les critères d'éligibilité au **top up jeune** (majoration des aides Pac) exclut du dispositif les jeunes installés au sein de sociétés, sauf si ces sociétés ne sont "composées" que de jeunes : en France, la concrétisation de ce type de critère mettrait 60 % des jeunes installés en dehors du dispositif. Ce n'est pas acceptable, et la formule est faible.

Il en va de même dans de nombreux autres pays européens chez qui les jeunes se réjouissaient pourtant aussi fortement de cette nouvelle mesure. Et la même menace plane sur **la politique à l'installation** dans le second pilier. »

« Les besoins des jeunes ont évolué. **L'installation en société** répond mieux que l'installation individuelle à cette évolution. Elle offre la possibilité de partager, d'échanger avec d'autres associés et ainsi de se répartir les tâches. Elle permet aussi de se libérer du temps (congés, week-end...). C'est la notion de "vivabilité" du métier défendu par Jeunes Agriculteurs (JA) depuis de nombreuses années. »

« Pour un futur cédant, prendre un associé durant ses dernières années d'activité, c'est aussi pouvoir transmettre progressivement son exploitation. C'est une nécessité lorsque l'on connaît le coût de reprise d'une exploitation. De nombreux jeunes, une fois l'associé en retraite, font le choix de reprendre un associé, pour les raisons citées précédemment. » ...

Si le Commission européenne ne revoit pas sa copie, « la restriction du soutien qui s'annonce risque fort d'être vécue comme un véritable traumatisme et le technocratisme de la Commission une fois de plus montré du doigt. Il nous sera difficile de démentir et l'Europe à laquelle nous croyons, nous, **Jeunes Agriculteurs**, va encore être difficile à défendre.

Si rien ne change dans les actes délégués en cours de rédaction au sein de vos services, **le renouvellement des générations en agriculture**, en France et ailleurs, s'apprête à recevoir un coup violent et connaître un ralentissement là où il aurait dû connaître un nouvel essor.

Nous vous demandons de revenir sur ces actes délégués en permettant aux Etats membres de mettre en place les critères d'éligibilité qu'ils souhaitent pour la mise en œuvre du top up jeune, en partenariat avec les organisations jeunes. Ce ne serait pas un retour en arrière, ou une compromission de votre part, mais un choix pragmatique et le simple respect de vos engagements. »